



Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 11 décembre 2020

3^{ème} Commission

N° CP-2020-12-3-4

Service instructeur

DIR - Pôle gestion domaines et finances

Service consulté

Direction des Finances

Direction Europe, Attractivité et Aménagements

POLITIQUE A08 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES

(PROGRAMME A283)

Résumé : Attribution de subventions aux collectivités dans le domaine de la voirie.
Affectation d'un montant de 78 577,00 € pour 4 dossiers au titre de l'Aménagement des Routes Départementales en agglomération (A283), au bénéfice de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin, de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et de Mulhouse Alsace Agglomération.

Ces subventions ont fait l'objet d'un avis favorable de la 3^{ème} Commission réunie les 3 avril et 11 décembre 2020.

Dans le cadre des programmes de subventions de la politique A08 :

- ✓ L'affectation de l'autorisation de programme à hauteur de **78 577,00 €** est proposée pour les dossiers relevant du dispositif d'aides à l'Aménagement des Routes Départementales en agglomération, tels que détaillés dans le tableau joint en annexe 1 au présent rapport.

La Commission Routes, Voirie et Infrastructures chargée de l'examen de ce programme a émis un avis favorable pour la prise en compte de l'opération ARD00235 Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach le 3 avril 2020 et pour les opérations restantes le 11 décembre 2020.

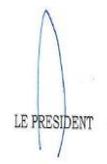
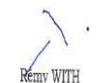
Au vu de ce qui précède, conformément au règlement financier départemental, je vous propose :

- d'accorder une subvention de :
 - ✓ **38 128 €** au bénéfice de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin, pour l'aménagement de la RD 18 bis (route de Rouffach) à NIEDERENTZEN ;
 - ✓ **14 256 €** au bénéfice de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, pour des travaux d'évacuation des eaux pluviales le long de la RD 12 (route de Colmar) et au carrefour giratoire RD 12 (rue de l'Industrie/rue de l'Abattoir) à BIESHEIM ;
 - ✓ **6 566 €** au bénéfice de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, pour des travaux d'évacuation des eaux pluviales le long de la rue de la Gare (RD 120 et RD1III) à VOLGELSHEIM ;
 - ✓ **19 627 €** au bénéfice de la Ville de MULHOUSE Agglomération, pour l'aménagement de la RD 56 I à PETIT-LANDAU.

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

- d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme de la politique A08, millésime 2020 de l'opération «aménagement de la RD 18 bis (route de Rouffach) à NIEDERENTZEN », à hauteur d'un montant de **38 128 €** sur le programme A283, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental ;
- d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme de la politique A08, millésime 2020 de l'opération « évacuation des eaux pluviales le long de la RD 12 (route de Colmar) et au carrefour giratoire RD 12 (rue de l'Industrie/rue de l'Abattoir) à BIESHEIM », à hauteur d'un montant de **14 256 €** sur le programme A283, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental ;
- d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme de la politique A08, millésime 2020 de l'opération « évacuation des eaux pluviales le long de la rue de la Gare (RD 120 et RD1III) à VOLGELSHEIM », à hauteur d'un montant de **6 566 €** sur le programme A283, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental ;
- d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme de la politique A08, millésime 2020 de l'opération « aménagement de la RD 56 I à PETIT-LANDAU », à hauteur d'un montant de **19 627 €** sur le programme A283, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental ;
- de procéder au versement de ces subventions suivant les dispositions en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE PRESIDENT

Remy WITH